

Direction de la communication,
du dialogue citoyen
et de l'attractivité territoriale
05 59 46 60 40
communication@bayonne.fr

Le 1er septembre 2020

DOSSIER DE PRESSE

RENTRÉE SCOLAIRE 2020

2 588 élèves (*) font leur rentrée dans les écoles publiques de Bayonne à compter d'aujourd'hui mardi 1^{er} septembre 2020. Dans un contexte marqué par la persistance de la crise sanitaire, et forte de l'expérience acquise durant plusieurs mois l'année scolaire passée, la Ville de Bayonne a pris toutes les dispositions afin de garantir, comme une priorité absolue, **la sécurité** des enfants accueillis et des adultes qui les accompagnent.

Parce que l'éducation demeure sa priorité, la Ville prépare l'avenir et s'engage dans le même temps à renouveler et moderniser ses écoles. Avec un programme de travaux estimé à 4,6 millions d'€ HT, un concours d'architectes lancé au mois de juillet dernier, **le projet d'extension-restructuration de l'école primaire du Prissé** illustre cette ambition.

Si la gestion de la crise sanitaire a conduit à décaler divers programmes de travaux planifiés dans les écoles, la Ville investit 1 million d'€ TTC en 2020 pour réaliser diverses opérations d'amélioration, de mise en sécurité, d'accessibilité et de modernisation des locaux scolaires. Elle s'engage par ailleurs dans l'élaboration d'**un nouveau Programme pluriannuel d'investissements** : le PPI « Écoles Publiques 2025 ».

Enfin, Bayonne, l'une des collectivités parmi les plus engagées en Nouvelle-Aquitaine sur le sport à l'école, renforce également ses propositions culturelles et en direction des élèves prioritaires dans ses écoles. Elle entend enfin défendre le projet de création durant cette première partie du mandat de **deux nouvelles sections bilingues basque** au sein des établissements publics bayonnais.

() La Ville de Bayonne accueille cette année 2 588 élèves dans l'enseignement public. À cela s'ajoutent les effectifs de l'enseignement privé (1 790), soit 4 370 élèves dans l'enseignement du premier degré à Bayonne.*

SOMMAIRE

I. La gestion de la crise sanitaire

A – Les mesures mises en place

B – Une expérience dans la gestion de la crise acquise l'année scolaire passée

II. Le projet d'extension-restructuration de l'école primaire du Prissé

III. Un nouveau Programme pluriannuel d'investissements : le PPI Écoles Publiques 2025

IV. Sport, culture et langue basque à l'école

I. La gestion de la crise sanitaire pour la rentrée 2020

A – Les mesures mises en place

. **La sécurité** de près de 2 600 enfants et de tous les adultes qui les encadrent dans l'enceinte de l'école est la priorité de la Ville, qui maintient l'intégralité de son offre périscolaire, les amplitudes horaires d'accueil des élèves (7h30/18h30) de même que le fonctionnement normal du service de restauration.

Pour cela, elle applique scrupuleusement le protocole sanitaire en vigueur avec :

- 1/** le port du masque pour tous les intervenants de la Ville sans exception. Il est fourni par la collectivité à ses agents à l'intérieur comme à l'extérieur des locaux ;
- 2/** l'accueil des enfants à l'entrée de l'école dans le respect des gestes barrière, le cas échéant de manière échelonnée ;
- 3/** le lavage des mains des enfants autant que nécessaire, à l'arrivée dans l'établissement, avant les repas, après le passage aux toilettes, etc... ;
- 4/** l'application des gestes barrière et le respect des règles de distanciation physique : sur ce point, le maximum est fait pour garantir les distances entre les élèves dans les salles de classe, limiter les brassages mais l'objectif prioritaire demeure l'accueil de tous, en présentiel, dans l'école ;
- 5/** une attention sur le déroulement des temps récréatifs en extérieur même si les règles de distanciation physique ne s'appliquent plus ;
- 6/** le nettoyage, la désinfection et l'aération réguliers des locaux scolaires.

À cela s'ajoutent la vigilance permanente des adultes sur l'apparition d'éventuels symptômes.

Si un ou plusieurs cas de contamination à la Covid-19 venaient à survenir, la Ville se placerait en situation de mettre à exécution, avec l'Éducation nationale (directeur d'école, Inspection académique) et l'Agence régionale de santé (ARS), toutes les mesures nécessaires destinées à garantir la sécurité de chacun et éviter une propagation plus large du virus.

. L'engagement de ne pas laisser les familles sans solution en cas de fermeture d'une école

S'il s'agit de prendre toutes les mesures pour l'éviter, la Ville ne peut exclure l'hypothèse d'une fermeture partielle ou totale d'une ou plusieurs écoles afin d'éviter la propagation du virus et la création d'un *cluster*.

Il s'agira dans ce cas d'apporter à toutes les familles qui n'auront pas d'autre solution et dont les enfants présenteront un état de santé qui ne les contraindra pas à l'isolement, des solutions de garde ainsi qu'elles ont pu être mises en œuvre l'année scolaire passée.

La Ville mobilisera notamment ses propres moyens et les partenariats nécessaires pour un accueil adapté durant le temps d'école, avec les dispositifs de type « 2S2C » (Sport, Santé, Culture, Civisme), les mercredis et samedis, avec le concours des associations gestionnaires des accueils de loisirs.

Aucune famille qui ne pourrait pas assurer la prise en charge de son enfant, notamment du fait de contraintes professionnelles, ne sera laissée sans solution.

B – Une expérience confirmée dans la gestion de la crise acquise l’année scolaire passée

Que ce soit durant la phase de confinement ou à l’occasion du déconfinement, la Ville, en lien avec l’Éducation nationale a répondu présente au quotidien :

- pour accueillir les enfants qui le nécessitaient et garantir la continuité de la restauration et des services périscolaires ;
- réorganiser les espaces de vie dans l’école afin de respecter les mesures de distanciation physique ;
- proposer des solutions à l’extérieur de l’école notamment durant les week-ends et les périodes de vacances.

- En phase de confinement : des solutions pour chaque famille mobilisée par la gestion de la crise (familles prioritaires)

- Un accueil en semaine à l’école des Arènes :

Dés le 16 mars 2020, la Ville de Bayonne a mobilisé 67 agents volontaires organisés par équipes de 8 afin d’assurer l’accueil des enfants des familles dites prioritaires en identifiant un établissement dédié : le groupe scolaire des Arènes. 15 enfants en moyenne ont été accueillis les 4 jours concernés chaque semaine à l’école des Arènes.

- Un accueil le mercredi et le samedi au Moulin d’Arrousets :

Cet accueil, en partenariat avec le Patronage laïque des Petits Bayonnais a aussi été assuré les mercredis et samedis ainsi que pendant les petites vacances à titre **gratuit**.

La Ville de Bayonne avait aussi prévu un mode d’accueil le dimanche et les jours fériés en cas de besoin.

- En phase de déconfinement : une souplesse et des adaptations pour répondre à toutes les situations

1^{ère} étape :

Dés le 11 mai la Ville a accueilli près de 450 enfants des niveaux ciblés par l’EN en maintenant l’ensemble de ces services périscolaires y compris la restauration.

2^e étape :

Le 2 juin, la ville a été en capacité d’accueillir 1 250 enfants et de mettre en place le dispositif « 2S2C » (Sport Santé Culture Civisme).

La Ville a même proposé en partenariat avec la MVC Saint-Étienne, la MVC Centre-ville et le Patronage laïque des Petits Bayonnais, un accueil pour les enfants qui ne pouvaient être accueillis au sein de leurs établissements. 25 enfants en moyenne ont bénéficié de ce dispositif **gratuit** chaque jour.

3^e étape :

Enfin, le 22 juin, suite à un assouplissement du protocole sanitaire, l’ensemble des enfants des familles qui le souhaitaient on pu être accueillis (plus de 2 200).

II. Le projet d'extension-restructuration de l'école primaire du Prissé

Dans un contexte marqué par la crise sanitaire, la Ville réaffirme sa volonté et son ambition de poursuivre et renforcer son **effort en matière de modernisation et réhabilitation des établissements scolaires**. Parmi les opérations emblématiques qui structureront ce nouveau programme d'investissement, figure **le projet de réhabilitation et d'extension de l'école du Prissé**.

L'école qui accueille aujourd'hui tous les niveaux (maternelle et élémentaire) compte en cette rentrée quasiment **80 élèves**, soit le maximum qu'elle puisse accueillir. Sa taille ne permet plus de répondre aux besoins du quartier, et chaque année plusieurs enfants du secteur se voient proposer une affectation à l'école Simone-Veil au Petit-Bayonne, faute de place au Prissé.

Dans un contexte qui verra ce quartier poursuivre son développement, la Ville anticipe les évolutions à venir avec un projet de reconfiguration complète de l'école existante.

Les équipes d'architectes admises à concourir à l'issue d'un premier jury qui s'est tenu le 24 juillet dernier s'appuieront sur un programme qui met en avant la volonté de faire de cet établissement un projet exemplaire.

L'objectif consiste à redimensionner l'ensemble du groupe scolaire à l'échelle des besoins : **9 classes dont 4 classes en maternelle et 5 en élémentaire** d'une capacité d'accueil de 270 élèves, soit 1 350m² de surfaces bâties et 1 500m² d'espaces extérieurs.

La Ville de Bayonne affirme sa volonté de développer **un projet exemplaire** à plusieurs titres :

1/ sur le volet environnemental : il s'agira de construire un bâtiment qui s'inscrive dans une réelle démarche environnementale : gestion des performances énergétiques et de l'impact carbone ;

2/ sur le volet paysager et l'intégration de l'école dans le quartier : ce projet se démarquera également par son fort caractère paysager et devra préserver l'écrin de verdure qui l'entoure. Les espaces récréatifs seront repensés et aménagés avec le paysage. Le projet devra tenir compte des liens du groupe scolaire avec le quartier : investissement partagé, générateur de lien social, qui garantira **l'ouverture d'une partie de l'école, hors temps scolaire**, pour les habitants et associations du quartier ;

3/ quant à la vie des enfants dans l'école :

- les **espaces récréatifs seront repensés** de façon à **mieux équilibrer l'occupation des espaces par les filles et les garçons**, et questionner les schémas traditionnels quant aux activités mêmes pratiquées dans ces espaces extérieurs ;
- pour la première fois, un **self** sera installé à la restauration y compris au bénéfice des enfants de **maternelle**.

A l'issue de la désignation de l'architecte lauréat en février 2021, les études de maîtrise d'œuvre pourront s'engager. **Les travaux, qui seront réalisés en site occupé, devraient démarrer courant 2022.** Ils devront permettre aux enfants de l'école de poursuivre leur scolarité avec le moins de perturbations possible.

L'enveloppe financière affectée aux travaux s'élève à 4,6 millions d'€ HT.



L'école du Prissé et l'emprise du programme d'extension-réhabilitation

III. Un nouveau Programme pluriannuel d'investissements : le PPI Écoles Publiques 2025

Si la gestion de la crise sanitaire a conduit à décaler divers programmes de travaux planifiés dans les écoles, c'est néanmoins un financement **d'1 million d'€ TTC qui est investi au titre de l'année 2020** pour réaliser diverses opérations d'amélioration, de mise en sécurité d'accessibilité et de modernisation des locaux scolaires.

Quelques exemples :

- École Brana élémentaire : réfection des menuiseries et réaménagement du hall d'entrée
- École Charles-Malégarie : réfection de la restauration
- École Jean-Cavaillès : traitement acoustique du réfectoire
- École des Arènes élémentaire : traitement acoustique du réfectoire
- École du Grand-Bayonne : nouvelle tranche de travaux de réhabilitation globale
- Etc.....

La Ville entend poursuivre et renforcer sa stratégie d'investissement en faveur des écoles.

Au terme d'un premier Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) « Écoles publiques 2020 » qui se chiffrait à près de 12 millions d'€ et représentait un accroissement de + 114% de la dépense d'investissement moyenne annuelle au profit des écoles par rapport à la précédente mandature, **la Ville de Bayonne s'engage aujourd'hui dans la préparation d'un nouveau PPI « Écoles Publiques 2025 »**, qui sera présenté courant 2021.

IV. Sport, culture et langue basque à l'école

. La Ville de Bayonne est l'une des communes les plus engagées de Nouvelle Aquitaine en faveur du sport à l'école.

Chaque année, 12 éducateurs sportifs municipaux interviennent sur l'ensemble des classes du CP au CM2 des écoles publiques et privées de Bayonne, soit environ **6 000 heures par an**.

Leurs enseignements se traduisent notamment par de nombreuses interventions sur site, dans les écoles, mais aussi par le biais de l'organisation de rencontres sportives scolaires sur les installations sportives municipales. Il faut noter la natation scolaire (600 heures par an) qui place Bayonne parmi les premières villes de la Région Nouvelle Aquitaine quant à l'effort consenti. **Aucun enfant scolarisé à Bayonne ne quitte l'enseignement primaire sans avoir appris à nager.**

. La Ville de Bayonne propose une offre culturelle très diversifiée.

Un recueil numérique de l'offre éducative à caractère culturel a été imaginé et mis à la disposition des écoles depuis un an. **Plus de 166 activités centrées sur les thèmes de la culture, du patrimoine, de l'environnement sont proposées gratuitement sur les temps scolaire**, mobilisant les moyens de la Ville et des acteurs partenaires.

. Un engagement particulier en direction des publics prioritaires.

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) s'adresse aux enfants et adolescents de la rive droite de Bayonne, âgés de 2 à 16 ans, qui présentent des signes de fragilité ou des risques de décrochage scolaire.

Quelque **180 enfants** et adolescents sont concernés par an. **La Ville engage près de 100 000 € sur ce programme.**

. **Politique linguistique – langue basque** : la Ville de Bayonne est engagée depuis plusieurs années avec l'Office Public de la Langue Basque (OPLB) et l'Éducation nationale, elle-même membre de l'Office public, en faveur du développement des sections bilingues.

Des sections bilingues sont ainsi présentes au sein de 3 écoles publiques de la rive gauche et 3 écoles publiques de la rive droite :

Rive gauche :

- Jean-Moulin
- Arènes
- Albert 1^{er} (Grand-Bayonne)

Rive droite

- Jules-Ferry
- Charles-Malégarie
- Jean-Pierre Brana

Si la Ville peut se réjouir de l'ouverture des sections bilingues aux Arènes et à Jean-Pierre Brana durant le mandat précédent, elle souhaite poursuivre et accentuer cet effort.

L'effectif des sections bilingues des écoles publiques bayonnaises représente aujourd'hui un peu plus de **15% de l'effectif global des élèves** de l'enseignement primaire à Bayonne. À l'échelle du territoire du Pays basque, 30% des élèves de l'enseignement public sont scolarisés en section bilingue.

La Ville veut donc s'engager dans la **création de deux nouvelles sections bilingues** au sein des écoles publiques bayonnaises et entamera dès ce début de mandat les discussions nécessaires avec tous les acteurs concernés.

Direction de la communication,
du dialogue citoyen
et de l'attractivité territoriale
05 59 46 60 40
communication@bayonne.fr

Le 1er septembre 2020

DOSSIER DE PRESSE

RENTÉE SCOLAIRE 2020

2 588 élèves (*) font leur rentrée dans les écoles publiques de Bayonne à compter d'aujourd'hui mardi 1^{er} septembre 2020. Dans un contexte marqué par la persistance de la crise sanitaire, et forte de l'expérience acquise durant plusieurs mois l'année scolaire passée, la Ville de Bayonne a pris toutes les dispositions afin de garantir, comme une priorité absolue, **la sécurité** des enfants accueillis et des adultes qui les accompagnent.

Parce que l'éducation demeure sa priorité, la Ville prépare l'avenir et s'engage dans le même temps à renouveler et moderniser ses écoles. Avec un programme de travaux estimé à 4,6 millions d'€ HT, un concours d'architectes lancé au mois de juillet dernier, **le projet d'extension-restructuration de l'école primaire du Prissé** illustre cette ambition.

Si la gestion de la crise sanitaire a conduit à décaler divers programmes de travaux planifiés dans les écoles, la Ville investit 1 million d'€ TTC en 2020 pour réaliser diverses opérations d'amélioration, de mise en sécurité, d'accessibilité et de modernisation des locaux scolaires. Elle s'engage par ailleurs dans l'élaboration d'**un nouveau Programme pluriannuel d'investissements** : le PPI « Écoles Publiques 2025 ».

Enfin, Bayonne, l'une des collectivités parmi les plus engagées en Nouvelle-Aquitaine sur le sport à l'école, renforce également ses propositions culturelles et en direction des élèves prioritaires dans ses écoles. Elle entend enfin défendre le projet de création durant cette première partie du mandat de **deux nouvelles sections bilingues basque** au sein des établissements publics bayonnais.

() La Ville de Bayonne accueille cette année 2 588 élèves dans l'enseignement public. À cela s'ajoutent les effectifs de l'enseignement privé (1 790), soit 4 370 élèves dans l'enseignement du premier degré à Bayonne.*

SOMMAIRE

I. La gestion de la crise sanitaire

A – Les mesures mises en place

B – Une expérience dans la gestion de la crise acquise l'année scolaire passée

II. Le projet d'extension-restructuration de l'école primaire du Prissé

III. Un nouveau Programme pluriannuel d'investissements : le PPI Écoles Publiques 2025

IV. Sport, culture et langue basque à l'école

I. La gestion de la crise sanitaire pour la rentrée 2020

A – Les mesures mises en place

. **La sécurité** de près de 2 600 enfants et de tous les adultes qui les encadrent dans l'enceinte de l'école est la priorité de la Ville, qui maintient l'intégralité de son offre périscolaire, les amplitudes horaires d'accueil des élèves (7h30/18h30) de même que le fonctionnement normal du service de restauration.

Pour cela, elle applique scrupuleusement le protocole sanitaire en vigueur avec :

- 1/** le port du masque pour tous les intervenants de la Ville sans exception. Il est fourni par la collectivité à ses agents à l'intérieur comme à l'extérieur des locaux ;
- 2/** l'accueil des enfants à l'entrée de l'école dans le respect des gestes barrière, le cas échéant de manière échelonnée ;
- 3/** le lavage des mains des enfants autant que nécessaire, à l'arrivée dans l'établissement, avant les repas, après le passage aux toilettes, etc... ;
- 4/** l'application des gestes barrière et le respect des règles de distanciation physique : sur ce point, le maximum est fait pour garantir les distances entre les élèves dans les salles de classe, limiter les brassages mais l'objectif prioritaire demeure l'accueil de tous, en présentiel, dans l'école ;
- 5/** une attention sur le déroulement des temps récréatifs en extérieur même si les règles de distanciation physique ne s'appliquent plus ;
- 6/** le nettoyage, la désinfection et l'aération réguliers des locaux scolaires.

À cela s'ajoutent la vigilance permanente des adultes sur l'apparition d'éventuels symptômes.

Si un ou plusieurs cas de contamination à la Covid-19 venaient à survenir, la Ville se placerait en situation de mettre à exécution, avec l'Éducation nationale (directeur d'école, Inspection académique) et l'Agence régionale de santé (ARS), toutes les mesures nécessaires destinées à garantir la sécurité de chacun et éviter une propagation plus large du virus.

. L'engagement de ne pas laisser les familles sans solution en cas de fermeture d'une école

S'il s'agit de prendre toutes les mesures pour l'éviter, la Ville ne peut exclure l'hypothèse d'une fermeture partielle ou totale d'une ou plusieurs écoles afin d'éviter la propagation du virus et la création d'un *cluster*.

Il s'agira dans ce cas d'apporter à toutes les familles qui n'auront pas d'autre solution et dont les enfants présenteront un état de santé qui ne les contraindra pas à l'isolement, des solutions de garde ainsi qu'elles ont pu être mises en œuvre l'année scolaire passée.

La Ville mobilisera notamment ses propres moyens et les partenariats nécessaires pour un accueil adapté durant le temps d'école, avec les dispositifs de type « 2S2C » (Sport, Santé, Culture, Civisme), les mercredis et samedis, avec le concours des associations gestionnaires des accueils de loisirs.

Aucune famille qui ne pourrait pas assurer la prise en charge de son enfant, notamment du fait de contraintes professionnelles, ne sera laissée sans solution.

B – Une expérience confirmée dans la gestion de la crise acquise l’année scolaire passée

Que ce soit durant la phase de confinement ou à l’occasion du déconfinement, la Ville, en lien avec l’Éducation nationale a répondu présente au quotidien :

- pour accueillir les enfants qui le nécessitaient et garantir la continuité de la restauration et des services périscolaires ;
- réorganiser les espaces de vie dans l’école afin de respecter les mesures de distanciation physique ;
- proposer des solutions à l’extérieur de l’école notamment durant les week-ends et les périodes de vacances.

- En phase de confinement : des solutions pour chaque famille mobilisée par la gestion de la crise (familles prioritaires)

- Un accueil en semaine à l’école des Arènes :

Dés le 16 mars 2020, la Ville de Bayonne a mobilisé 67 agents volontaires organisés par équipes de 8 afin d’assurer l’accueil des enfants des familles dites prioritaires en identifiant un établissement dédié : le groupe scolaire des Arènes. 15 enfants en moyenne ont été accueillis les 4 jours concernés chaque semaine à l’école des Arènes.

- Un accueil le mercredi et le samedi au Moulin d’Arrousets :

Cet accueil, en partenariat avec le Patronage laïque des Petits Bayonnais a aussi été assuré les mercredis et samedis ainsi que pendant les petites vacances à titre **gratuit**.

La Ville de Bayonne avait aussi prévu un mode d’accueil le dimanche et les jours fériés en cas de besoin.

- En phase de déconfinement : une souplesse et des adaptations pour répondre à toutes les situations

1^{ère} étape :

Dés le 11 mai la Ville a accueilli près de 450 enfants des niveaux ciblés par l’EN en maintenant l’ensemble de ces services périscolaires y compris la restauration.

2^e étape :

Le 2 juin, la ville a été en capacité d’accueillir 1 250 enfants et de mettre en place le dispositif « 2S2C » (Sport Santé Culture Civisme).

La Ville a même proposé en partenariat avec la MVC Saint-Étienne, la MVC Centre-ville et le Patronage laïque des Petits Bayonnais, un accueil pour les enfants qui ne pouvaient être accueillis au sein de leurs établissements. 25 enfants en moyenne ont bénéficié de ce dispositif **gratuit** chaque jour.

3^e étape :

Enfin, le 22 juin, suite à un assouplissement du protocole sanitaire, l’ensemble des enfants des familles qui le souhaitaient on pu être accueillis (plus de 2 200).

II. Le projet d'extension-restructuration de l'école primaire du Prissé

Dans un contexte marqué par la crise sanitaire, la Ville réaffirme sa volonté et son ambition de poursuivre et renforcer son **effort en matière de modernisation et réhabilitation des établissements scolaires**. Parmi les opérations emblématiques qui structureront ce nouveau programme d'investissement, figure **le projet de réhabilitation et d'extension de l'école du Prissé**.

L'école qui accueille aujourd'hui tous les niveaux (maternelle et élémentaire) compte en cette rentrée quasiment **80 élèves**, soit le maximum qu'elle puisse accueillir. Sa taille ne permet plus de répondre aux besoins du quartier, et chaque année plusieurs enfants du secteur se voient proposer une affectation à l'école Simone-Veil au Petit-Bayonne, faute de place au Prissé.

Dans un contexte qui verra ce quartier poursuivre son développement, la Ville anticipe les évolutions à venir avec un projet de reconfiguration complète de l'école existante.

Les équipes d'architectes admises à concourir à l'issue d'un premier jury qui s'est tenu le 24 juillet dernier s'appuieront sur un programme qui met en avant la volonté de faire de cet établissement un projet exemplaire.

L'objectif consiste à redimensionner l'ensemble du groupe scolaire à l'échelle des besoins : **9 classes dont 4 classes en maternelle et 5 en élémentaire** d'une capacité d'accueil de 270 élèves, soit 1 350m² de surfaces bâties et 1 500m² d'espaces extérieurs.

La Ville de Bayonne affirme sa volonté de développer **un projet exemplaire** à plusieurs titres :

1/ sur le volet environnemental : il s'agira de construire un bâtiment qui s'inscrive dans une réelle démarche environnementale : gestion des performances énergétiques et de l'impact carbone ;

2/ sur le volet paysager et l'intégration de l'école dans le quartier : ce projet se démarquera également par son fort caractère paysager et devra préserver l'écrin de verdure qui l'entoure. Les espaces récréatifs seront repensés et aménagés avec le paysage. Le projet devra tenir compte des liens du groupe scolaire avec le quartier : investissement partagé, générateur de lien social, qui garantira **l'ouverture d'une partie de l'école, hors temps scolaire**, pour les habitants et associations du quartier ;

3/ quant à la vie des enfants dans l'école :

- les **espaces récréatifs seront repensés** de façon à **mieux équilibrer l'occupation des espaces par les filles et les garçons**, et questionner les schémas traditionnels quant aux activités mêmes pratiquées dans ces espaces extérieurs ;
- pour la première fois, un **self** sera installé à la restauration y compris au bénéfice des enfants de **maternelle**.

A l'issue de la désignation de l'architecte lauréat en février 2021, les études de maîtrise d'œuvre pourront s'engager. **Les travaux, qui seront réalisés en site occupé, devraient démarrer courant 2022.** Ils devront permettre aux enfants de l'école de poursuivre leur scolarité avec le moins de perturbations possible.

L'enveloppe financière affectée aux travaux s'élève à 4,6 millions d'€ HT.



L'école du Prissé et l'emprise du programme d'extension-réhabilitation

III. Un nouveau Programme pluriannuel d'investissements : le PPI Écoles Publiques 2025

Si la gestion de la crise sanitaire a conduit à décaler divers programmes de travaux planifiés dans les écoles, c'est néanmoins un financement **d'1 million d'€ TTC qui est investi au titre de l'année 2020** pour réaliser diverses opérations d'amélioration, de mise en sécurité d'accessibilité et de modernisation des locaux scolaires.

Quelques exemples :

- École Brana élémentaire : réfection des menuiseries et réaménagement du hall d'entrée
- École Charles-Malégarie : réfection de la restauration
- École Jean-Cavaillès : traitement acoustique du réfectoire
- École des Arènes élémentaire : traitement acoustique du réfectoire
- École du Grand-Bayonne : nouvelle tranche de travaux de réhabilitation globale
- Etc.....

La Ville entend poursuivre et renforcer sa stratégie d'investissement en faveur des écoles.

Au terme d'un premier Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) « Écoles publiques 2020 » qui se chiffrait à près de 12 millions d'€ et représentait un accroissement de + 114% de la dépense d'investissement moyenne annuelle au profit des écoles par rapport à la précédente mandature, **la Ville de Bayonne s'engage aujourd'hui dans la préparation d'un nouveau PPI « Écoles Publiques 2025 »**, qui sera présenté courant 2021.

IV. Sport, culture et langue basque à l'école

. La Ville de Bayonne est l'une des communes les plus engagées de Nouvelle Aquitaine en faveur du sport à l'école.

Chaque année, 12 éducateurs sportifs municipaux interviennent sur l'ensemble des classes du CP au CM2 des écoles publiques et privées de Bayonne, soit environ **6 000 heures par an**.

Leurs enseignements se traduisent notamment par de nombreuses interventions sur site, dans les écoles, mais aussi par le biais de l'organisation de rencontres sportives scolaires sur les installations sportives municipales. Il faut noter la natation scolaire (600 heures par an) qui place Bayonne parmi les premières villes de la Région Nouvelle Aquitaine quant à l'effort consenti. **Aucun enfant scolarisé à Bayonne ne quitte l'enseignement primaire sans avoir appris à nager.**

. La Ville de Bayonne propose une offre culturelle très diversifiée.

Un recueil numérique de l'offre éducative à caractère culturel a été imaginé et mis à la disposition des écoles depuis un an. **Plus de 166 activités centrées sur les thèmes de la culture, du patrimoine, de l'environnement sont proposées gratuitement sur les temps scolaire**, mobilisant les moyens de la Ville et des acteurs partenaires.

. Un engagement particulier en direction des publics prioritaires.

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) s'adresse aux enfants et adolescents de la rive droite de Bayonne, âgés de 2 à 16 ans, qui présentent des signes de fragilité ou des risques de décrochage scolaire.

Quelque **180 enfants** et adolescents sont concernés par an. **La Ville engage près de 100 000 € sur ce programme.**

. **Politique linguistique – langue basque** : la Ville de Bayonne est engagée depuis plusieurs années avec l'Office Public de la Langue Basque (OPLB) et l'Éducation nationale, elle-même membre de l'Office public, en faveur du développement des sections bilingues.

Des sections bilingues sont ainsi présentes au sein de 3 écoles publiques de la rive gauche et 3 écoles publiques de la rive droite :

Rive gauche :

- Jean-Moulin
- Arènes
- Albert 1^{er} (Grand-Bayonne)

Rive droite

- Jules-Ferry
- Charles-Malégarie
- Jean-Pierre Brana

Si la Ville peut se réjouir de l'ouverture des sections bilingues aux Arènes et à Jean-Pierre Brana durant le mandat précédent, elle souhaite poursuivre et accentuer cet effort.

L'effectif des sections bilingues des écoles publiques bayonnaises représente aujourd'hui un peu plus de **15% de l'effectif global des élèves** de l'enseignement primaire à Bayonne. À l'échelle du territoire du Pays basque, 30% des élèves de l'enseignement public sont scolarisés en section bilingue.

La Ville veut donc s'engager dans la **création de deux nouvelles sections bilingues** au sein des écoles publiques bayonnaises et entamera dès ce début de mandat les discussions nécessaires avec tous les acteurs concernés.